



# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7<sup>e</sup> - (1) 45 51 34 14

## Mémoire oblige



Je sais, nous savons toutes, nous autres survivantes du hasard, que rien n'est comparable dans l'échelle de l'horreur. Je sais, nous savons – je crois pouvoir dire "nous" – que dans les camps de réfugiés, de déportés, là-bas, en ex-Yougoslavie, on meurt de faim et de mauvais traitements. Il n'y a sûrement pas cette fois dans la confusion des ethnies, millénairement hostiles les unes aux autres, une démarcation aussi clairement tranchée que pour nous, avec alors un parti des oppresseurs et un parti des bourreaux : c'est une guerre civile.

C'est en raison même du souvenir de notre passé de résistantes internées ou déportées que nous ne pouvons pas ne pas éléver notre voix pour dénoncer, pour flétrir ce qui se passe dans un pays d'Europe si proche par la géographie et l'histoire, les épreuves de l'occupation nazie, la civilisation, plutôt la pluralité des civilisations, et longtemps la coexistence des religions et des peuples dans le respect de chacun qui sont l'essence de la démocratie et de nos valeurs.

Alors, comment, lorsqu'il y a si près de nous des camps où l'on dépérît, où l'on meurt pour le crime de ne pas appartenir à la même ethnique localement dominante, comment ne pas crier notre indignation, notre désespoir ? Comment faire la sourde oreille aux plaintes qui montent des villes écrasées, martyrisées ?

Pascal disait (dans une phrase que nos camarades de *Défense de la France* ont pris pour devise) : « Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorer ». Nous avons évité ce sort, mais de si peu que l'expression de notre

Denise Vernay

(suite p.-6)

49P. 4616

## *A propos des camps d'internement en zone sud 1939-1944*

par Marie-Suzanne BINÉTRUY

Les camps d'internement français sortent de l'ombre vers 1979 grâce à l'ouverture de certaines archives et à la publication de témoignages venus de l'étranger.

À *Vivre à Gurs* par Hanna Schramm et Barbara Vormeier succèdent des chroniques, des colloques, le film de Bernard Mangiante "Les camps du Silence" et, en 1991, un essai de synthèse : *Les Camps de la Honte* par Anne Grynberg.

Désormais les camps d'internement attendent des historiens qui, avertis des mentalités et des contraintes propres à l'époque, recherchent et confrontent pour chaque région entre 1939 et 1944 ce qui subsiste de témoignages et d'archives. Le bref aperçu suivant soulignera les difficultés d'une entreprise où, jusqu'à présent, la plupart des données restent partielles, floues et fluctuantes.

Envisagés dès juillet 1938 pour regrouper les étrangers en cas de guerre, édifiés à la hâte en février 1939 afin d'aider à l'hébergement provisoire de 4 à 500 000 réfugiés espagnols,

les premiers camps – Gurs, Rieucros – prévus pour une durée de six mois perdureront six ans. Les suivants : Les Milles, Le Vernet, etc. sont improvisés en septembre 1939 dans des locaux vétustes "entre le nulle part du Père Ubu et les sombres étouffoirs de Kafka" écrit au sortir des Milles Max Ernst, afin d'y interner les individus jugés dangereux pour la Défense Nationale et, fussent-ils antinazis, tous les ressortissants de pays ennemis – 18 à 20 000 – parmi lesquels deux prix Nobel, de nombreux savants et hommes de lettres.

En août 1940 la commission Kundt envoyée par l'occupant dénombrera dans les prisons et dans quelque quarante camps visités en zone non-occupée, 37 000 détenus de 27 nationalités dont 7 500 sont des ressortissants allemands antinazis, juifs pour les trois quarts, tenus à la disposition du Reich par l'article de la convention d'armistice.

Le 17 novembre 1940 l'administration des camps passe de l'autorité militaire au ministère de l'Intérieur. Rapatriés, émigrés ou engagés pour la plupart dans les Groupements



32. S. Kolos Vary : Les déportations du camp de Gurs en août 1942 (Yad Vashem).

Avec l'autorisation d'Anne Grynberg, auteur des "Camps de la Honte".  
Éd. La Découverte, Paris, 1991.

de Travailleurs Étrangers (G.T.E.) créés le 27 septembre 1940, les Espagnols laissent la place aux juifs étrangers – un premier contingent arrive le 22 octobre 1940 déporté de Bade, du Palatinat – aux Gitans, aux juifs français dont une succession de décrets permet désormais l'internement sur simple décision préfectorale.

47 000 en zone non-occupée au début de 1941, les étrangers internés seront environ 6 000 en juillet 1942, les deux tiers ayant réussi à émigrer, à s'intégrer dans des Groupements de Travailleurs Étrangers ou des Centres d'accueil.

Désormais on ne parle plus de camps de concentration mais de centres d'hébergement dont les finalités différentes sont entérinées par une décision ministérielle d'octobre 1942 : camps disciplinaires dont le pire fut Le Vernet évoqué dans *La Lie de la Terre* par Arthur Koestler, camps de rassemblement familial, camps de transit dont le plus important "Les Milles" reçut du 3 novembre 1940 à juillet 1942, mille détenus en instance d'émigration. Crées en 1941 pour être des camps-vitrines et répondre aux critiques de l'étranger, les camps de Noë et du Récébédou sont des échecs.

Dressée en 1940, citée par le Dr Joseph Weill, une liste dénombre en zone nord 15 camps "travaillant à plein rendement" sans que les autorités françaises en connaissent l'emplacement et, en zone sud, sous administration française, 26 camps prévus pour 100 000 personnes.

Cependant une carte précise des camps reste difficile à établir en raison de la durée éphémère de certains lieux de détention créés par décision préfectorale, de la diversité, de la fluctuation des populations concernées et des changements d'affectation.

Édité en 1982 par François Maspero, *Exilés en France* juxtapose de 1939 à 1945 les souvenirs d'antifascistes émigrés, donnant ainsi une idée de la diversité des camps et des moyens mis en œuvre par une élite intellectuelle pour en échapper ou y survivre. D'autres témoignages se font entendre. Pour nombreux qu'ils soient, tous restent partiels et demandent à être soigneusement rassemblés et vérifiés. On se souvient de l'étudiante enquêtant après-guerre sur l'historique de la Tuilerie des Milles et qui n'entendit parler ni de sa réquisition par l'armée en 1939, ni de sa transformation en camp d'internement. Par contre il a été dit que les habitants de Septfonds (T & G - 82) avaient refusé l'érection d'un monument commémoratif. Le monument existe et c'est pour des raisons esthétiques qu'un premier projet jugé trop insolite avait été refusé.

Certaines interrogations douloureuses qui mettent en accusation l'indifférence, voire l'hostilité des autochtones peuvent trouver un apaisement dans une analyse de l'époque et de la France profonde.

"Les gens nous traitaient de sales boches" écrit Jacob Jacoby inconscient des tensions de la guerre qui réveillent la crainte des espions et le vocabulaire de 1914. "La presse reste silencieuse" accusent d'autres récits oubliés de la censure. Par ailleurs, sédentaires séculaires, les paysans se trouvent confrontés dans

le sud à des vagues successives de migrants – 229 000 réfugiés face à 223 000 habitants en 1939 dans les Pyrénées Orientales. Et si telle bourgade en Agenais proteste contre l'établissement d'un camp, c'est, écrit le maire, pour avoir accueilli précédemment – avec d'ailleurs les mêmes réticences – Sarrois, Espagnols, Alsaciens, Lorrains.

Faute d'éducation politique et d'informations, l'enjeu du conflit en cours échappe à beaucoup. Le cœur tourné vers les 1 830 000 prisonniers français, ils ignorent la qualité des détenus, leurs conditions d'émigration, parfois même leur voisinage.

Dans certains cantons du Centre le mot juif n'existe pas en patois et les Allemands ne s'y montreront jamais, ce qui permettra à certains clandestins d'y survivre paisiblement jusqu'à la fin de la guerre.

A proximité des camps, engendrée par des différences de mentalité et de culture, l'hostilité naît parfois de l'incompréhension devant des conduites jugées scandaleuses : oisiveté, naturisme délibéré ou contraint, comportement ou occupations insolites d'artistes d'avant-garde ou d'éléments douteux arrêtés pour atteinte à l'ordre moral. Ainsi, attisées par la propagande vichyssoise, méfiance et ignorance contribuent à renforcer l'ostracisme des internés.

Exacerbée par les méfaits de l'improvisation, de la surpopulation – les arrivées dépasseront toujours de 30 à 50 % les places disponibles – et par les restrictions nées de l'occupation, la misère va progressant, dénoncée par l'occupant lui-même et par des observateurs étrangers. Manque de qualification du personnel d'encadrement et d'intendance difficile à recruter, propagande vichyssoise, appétit du lucre chez certains responsables, rotation délibérée des gardiens et des détenus, disparité entre internés différant par l'origine et les ressources, autant de facteurs qui, s'ils ne sont pas contrés par des initiatives individuelles et une solidarité agissante, aggravent les conditions d'internement. Lors de son internement à Gurs en mai-juin 1940, une détenue autrichienne avoue avoir mangé à satiété grâce au riz que dédaignaient ses compagnes fortunées mais dans ce même

camp c'est un millier de détenus qui vont mourir pendant l'hiver 1940-1941, tandis que quinze jours durant, fin 1940, le lait fait défaut aux 400 enfants du camp d'Agde.

Grâce à quelques personnalités émues de cette détresse, une trentaine d'œuvres d'assistance se mettent en place. Unies par un comité de coordination dit Comité de Nîmes, aidées par des pays neutres, ces associations juives, chrétiennes, laïques, françaises ou étrangères, par le biais de permanents implantés dans les camps mêmes, tentent d'abord d'améliorer les conditions matérielles, d'aider aux formalités d'émigration, de faciliter les activités intellectuelles et manuelles, d'instaurer parfois une vie sociale et religieuse avec la célébration de fêtes chrétiennes ou juives. Au sein des commissions de criblage les associations tâchent de faire libérer tous ceux qui peuvent bénéficier des mesures d'exemption ; mais, face à des étrangers sans ressources, elles se refusent à cautionner des libérations, à plus forte raison à encourager des évasions qui se poursuivent pourtant, souvent avec succès. Toutefois la libération des enfants de moins de quinze ans se négocie avec Vichy. Mille d'entre eux ayant pu être accueillis dans des maisons relevant de l'O.S.E. – Œuvre juive de Secours à l'Enfance – dans des couvents, des collèges ou chez des particuliers, en date du 12 mai 1942, un rapport de l'O.S.E. considère le problème comme virtuellement résolu.

Ainsi, en un premier temps, alors que les autorités religieuses, soucieuses d'éviter toute prise de position politique, s'en tiennent à des interventions discrètes, alors que les œuvres d'assistance se refusent à sortir de la légalité, l'aide la plus efficace viendra aux proscrits de simples particuliers guidés par leur conscience : familles recueillant des fugitifs, intellectuels ou hommes politiques répondant aux appels venus de frères, officiers, chefs de camp ou gardiens qui, malgré les risques encourus, prennent sur eux d'ignorer les consignes ou de les refuser. A Gurs, en juin 1940, le colonel Davergne libère les anciens des Brigades et les femmes justifiant d'un lieu de résidence : "Aucun de ceux, dit-il, qui se sont placés sous la protection de la France ne sera livré aux Allemands". A Lyon, le 13 août 1942, est limogé le Général de Saint-Vincent



Fresque réalisée par les internés du camp des Milles.  
Photo secrétariat d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

pour avoir refusé d'assurer avec sa troupe l'embarquement des juifs rassemblés à Vénissieux. Dans chaque camp la vie quotidienne reflète la personnalité du responsable qui peut durcir l'internement ou au contraire – ce fut le cas aux Milles avec le lieutenant Robert Malauré suspendu le 2 octobre 1942 – entr'ouvrir les portes sur l'extérieur. Membre des Brigades Internationales, un professeur espagnol, Manuel G. Sesma, a rapporté les aléas de son internement sous divers chefs de camp. Au "Négrier", à "Al Capone" aux surnoms évocateurs, il oppose "le brave capitaine Buisson" resté son ami qui, à Saint-Martin d'Ibie veille à la sauvegarde des travailleurs et les reçoit à sa table.

Un esprit ingénieux, l'abbé Glasberg a créé au printemps 1941 la Direction des Centres d'Accueil (D.C.A.). Jusqu'aux rafles d'août 1942 où la prudence commande leur dissolution cinq centres fonctionneront. Dans chacun d'eux une soixantaine de personnes, sorties légalement des camps pourront retrouver une vie normale, les dépenses étant réglées par les plus fortunées. Mais l'entente ne sera pas toujours parfaite et l'abbé constate avec peine : "l'expérience des camps est absolument négative. L'homme ne fait qu'y devenir plus mauvais."

Cependant le 20 janvier 1942 la « solution finale » est mise en place dans le plus grand secret à Wannsee. Le 16 juin René Bousquet, chef de la police de Vichy, donne son accord pour la livraison par la police française de 10000 juifs étrangers de la zone non occupée. Un plan est minutieusement établi. En ce qui concerne la zone non occupée, entre le 8 et le 17 août, à Drancy quatre trains de déportation seront réservés aux internés venus des camps du sud de la France. En outre, on organisera à partir du 28 août d'autres convois pour les juifs apatrides qui auront été rafles dans cette même zone sud. Succédant alors aux rafles menées en zone occupée et à Paris les 16-17 juillet 1942, les rafles du 26 août en zone sud arrêtent moins de la moitié des 15 000 juifs escomptés. Surveillés par la gendarmerie nationale, dans l'attente d'un départ vers une destination inconnue, ils sont joints aux internés et aux G.T.E. consignés depuis le 3 août dans les camps complètement coupés de l'extérieur. Ils seront 11 000 à transiter par Drancy vers Auschwitz.

Les yeux sont dessillés. Gardiens, chefs de camp parfois, conseillent, favorisent des évasions. Avant de quitter les camps, les œuvres présentes persuadent la majorité des parents de leur confier leurs enfants. A Lyon où les familles viennent d'être entassées dans le camp de Vénissieux, l'équipe de l'abbé Glasberg, cautionnée par M<sup>me</sup> Gerlier fait, dans la nuit du 29 août, évader 108 enfants. Abandonnant dès lors la légalité, associations et particuliers unissent leurs forces pour trouver cachettes, faux-papiers, filières d'évasion, passages clandestins de frontières.

La zone libre envahie par les Allemands le 11 novembre 1942 les rafles se poursuivent – Citons entre autres : Marseille le 26-27 janvier 1943 après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, Lyon en février 1943, Nice en septembre après la capitulation de l'Italie, Izieu le 6 avril 1944 – mais sur un plan local et avec de plus faibles résultats car la

police française devient réticente et, la Gestapo ayant mis la main sur l'U.G.I.F. les Israélites comme les antinazis sont désormais sur leurs gardes. En 1943 l'État français lui-même interdit pour la première fois le pèlerinage des Gitans aux Saintes-Maries. Peu à peu certains camps sont dissous, d'autres remis aux autorités d'occupation. Dans ceux qui subsistent et où les juifs ne font plus que transiter, les contrevenants à l'ordre moral ou économique : avorteurs, souteneurs, occultistes cohabitent avec les opposants au régime de Vichy : communistes ou gaullistes et avec les déserteurs allemands.

\*  
\* \*

Cependant, la paix revenue, ceux-là même qui avaient entrepris de structurer le secours aux internés se trouvent confrontés à un doute. Les œuvres caritatives, avec le recul, avaient-elles fait un bon choix ? N'avaient-elles pas aidé les camps, les homes d'enfants à devenir des pièges ? Anne Grynberg pose la question dans *Les Camps de la Honte* :

"En normalisant l'anormal, en accordant leur confiance au régime de Vichy, les œuvres d'assistance privée n'ont-elles pas aussi contribué à anesthésier les internés face au péril qui les menaçait... Regrouper facilitait l'aide matérielle mais aussi l'arrestation... Toute assistance ne doit-elle pas s'accompagner d'une prise en compte du contexte social et politique ?..."

(Suite p. 6)

*Fresque réalisée par les internés du camp des Milles.*

*Photo secrétariat d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.*



## "Celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas"

« Voix et Visages » de mai-juin dernier a publié un article de Marie-Suzanne Binétruy dont le titre et le contenu ont pu heurter certaines d'entre nous, la loi de la plus stricte neutralité politique et religieuse ayant toujours été respectée à l'ADIR.

La question qu'il pose ne me semble pas choquante car je crois que toutes nous avons dû être confrontées à un problème intérieur de cet ordre. Je me réjouis que deux camarades aient souhaité nous faire part de leur réaction et j'espère que nous recevrons d'autres témoignages à publier dans les prochains numéros.

Denise Vernay

Frappée par l'article de Marie-Suzanne Binétruy dans *Voix et Visages* de mai-juin 1992, j'avais envie d'y apporter une réponse.

Et puis, je viens de le relire, là, en septembre et cette relecture m'apparaît différente de la première. Je ne le comprends pas de la même façon. Ce n'est pas une réponse mais une sensibilité à peu près semblable et complètement opposée dans ses conclusions que je vais essayer d'exprimer.

"Et Dieu ? demandent parfois les adolescents" dit-elle, et elle ajoute "en a partie" :

Dans les entretiens que je peux avoir avec des élèves de collèges ou de lycées, ils nous posent toujours la question et ce, en plein milieu des autres questions.

J'ai personnellement, de famille française d'origine alsacienne-israélite, été élevée dans une atmosphère totalement athée. élevée dans

la même famille, Simone Weil, la philosophe, née en 1909, a révélé dans son œuvre, je pense surtout à *La pesanteur et la Grâce*, un mysticisme chrétien profond.

Déportée résistante à Birkenau (Auschwitz) en avril 1944 après avoir subi huit jours et huit nuits dans les caves de la Gestapo, ce n'est jamais l'idée de Dieu qui m'a soutenue. Mais celle de ma famille, le souvenir de poèmes, de musique que je m'efforçais de reconstituer, puis au camp l'adhésion toute entière à une solide camaraderie. Et comme Marie-Suzanne j'ai rencontré des camarades de toutes options.

Depuis celle qui enfonçait rageusement son pic dans la terre et qui à chaque coup de pioche répétait "L'an prochain à Jérusalem", celle qui pendant une sélection, ou rouée de coups hurlait un poème, celles qui le jour du

→

grand jeûne juif (Yom Kippour) distribuaient à celles qui ne pratiquaient pas leurs rations du jour, celles qui survivaient en pensant à une éventuelle revanche et à pouvoir témoigner ; ou celles qui comme moi pensaient que vivre ou mourir importait peu mais étaient d'une curiosité insatiable ne subissaient pas mais dans leur conscient restaient des spectateurs d'une indicible horreur dûe à la folie des hommes.

Et Dieu dans tout cela ? A chacun sa propre réponse.

Yvette Bernard Farnoux  
80583 Birkenau

\* \* \*

Il est rare que des problèmes d'ordre religieux soient évoqués dans *Voix et Visages* – tant la règle de neutralité non seulement religieuse mais aussi politique a toujours été observée au sein de notre association – neutralité souvent difficile à respecter mais nécessaire si nous voulons rester fidèles à nos statuts et à notre vocation d'entraide. Anciennes résistantes, venues d'horizons différents, unies

dans le passé par un idéal commun, nous devons trouver à l'ADIR un foyer ouvert à toutes, sans distinction d'appartenance ou d'origine.

J'ai lu l'article de Marie-Suzanne Binétruy, j'en ai admiré la forme et le fond et c'est avec beaucoup d'hésitations que je me décide à parler ici de mon expérience personnelle.

Pourquoi nous tournons-nous vers Dieu aux heures d'épreuve – un Dieu que nous avons, hélas ! trop souvent délaissé quand notre vie s'écoulait sans problèmes majeurs.

A Fresnes, tandis que j'étais au secret, au moment où la nuit tombait, nous frappions aux murs de nos cellules pour avertir nos voisines que nous allions réciter le *Notre Père* – besoin de se sentir unies dans le silence d'une prière murmurée à voix basse...

"Se serrer les coudes" n'est-ce pas une réaction normale lorsque le danger nous menace et que la mort rôde derrière la porte ?

"Demain, dix des nôtres seront fusillés à l'aube, priez pour eux", crie une voix dans la campagne.

Dois-je avouer que j'ai regretté mon "secret" quand, changée de cellule, j'ai

retrouvé au quatrième étage trois femmes ô combien différentes les unes des autres. J'arrivais démunie, sans famille proche à l'extérieur pour me ravitailler. Elles – je m'en suis rendu compte – possédaient quelques provisions, reliefs sans doute d'un colis scrupuleusement partagé. Le partager encore avec cette nouvelle venue dont la présence n'était pas désirée, l'aurais-je fait à leur place... Je ne me posais pas la question et fus surprise de voir une main se tendre pour m'offrir une barre de chocolat.

Les jours se succédèrent dans l'attente des interrogatoires et nous apprîmes à nous connaître. La plus âgée d'entre nous se lamentait sans cesse et pleurait en récitant son chapelet – dois-je l'avouer ce "moulin à prière" qu'elle nous imposait avait le don de m'ôter tout courage, je n'ose dire qu'il m'exaspérait. Je me tournais alors vers la prisonnière de droit commun, arrêtée pour prostitution. Pourquoi était-elle parmi nous, je l'ignore et j'ignore si "elle croyait au ciel" mais je sais qu'en m'offrant cette barre de chocolat elle a rempli auprès de moi le rôle du Bon Samaritain dont parle la parabole.

Gabrielle Ferrières

## IN MEMORIAM

### ARIANE KOHN LE DOUARON 1912-1992



Ce n'est pas simple de rester hissé sur la vague du courage quand on suit du regard quelque oiseau volant au déclin du jour.

RENÉ CHAR

Fermeté et tendresse, détermination et sensibilité, René Char savait

bien qu'il n'était pas simple de faire cohabiter ces deux traits de caractère en un seul être, lui qui s'engagea contre le nazisme dès 1940, tout en restant poète. A sa manière, Ariane Kohn Le Douaron avait aussi réussi à harmoniser en elle ces deux tendances de sa nature, et c'était tout son charme.

A la rentrée universitaire de 1940, la jeune sœur d'Ariane, Charlotte Nadel, avait fait la connaissance d'un étudiant, Philippe Viannay, qui allait bientôt créer le journal clandestin *Défense de la France*. Charlotte est de la première équipe et, en 1941, Ariane commence à diffuser quelques exemplaires de cette publication. En 1944, elle en diffusera 2000 par numéro et s'initiera en outre à l'art de fabriquer des faux papiers. Tout en continuant son métier de professeur de cours complémentaire en banlieue parisienne, elle met peu à peu tout son entourage à contribution et notamment une très jeune fille de 19 ans, Jeannine Gautier (notre camarade Jeannine Dumoulin, décédée aujourd'hui). Elles vont être arrêtées l'une après l'autre après avoir fabriqué et fourni plus de deux mille fausses identités.

Arrêtée à la fin de mai 1944, Ariane est d'abord déportée dans l'horrible petit camp de transit de Neue Bremm, près de Sarrebrück,

où les femmes pouvaient voir à travers les barbelés, les SS martyriser les hommes. On fait l'appel des arrivantes : "Kohn", rugit le SS en levant les yeux de sa liste, "Kohn, vous êtes juive !" – "Non Monsieur, consultez mon dossier !". L'incident en reste là. Ariane ignorait alors qu'à Neue Bremm le commandant faisait sortir des rangs les juifs et les prêtres et les harcelait de sévices, souvent jusqu'à la mort.

Le père d'Ariane était en effet d'origine juive, Polonais émigré en France au début du siècle et devenu ingénieur. Quand la guerre de 1914 éclata, Mieczyslaw Kohn s'engagea dans l'un des trois régiments étrangers et fut tué sur la Somme en 1915. Son camarade de tranchée, le poète suisse Blaise Cendrars écrivit en 1916 un poème à sa mémoire. En juin 1940, le frère d'Ariane sera tué à son tour en Normandie, tableau hélas classique de nombreuses familles de résistants. La mère d'Ariane venait d'une famille catholique des Charentes : ainsi, selon les lois de Nuremberg et de Vichy, les enfants Kohn n'étaient pas juifs...

A Ravensbrück, Ariane eut la "chance" d'être engagée dans la colonne des déménagements dont la "bande rouge" était une Polonoise droite et courageuse. Extrêmement vigoureuse malgré sa petite taille, Ariane supporta ce dur travail et ne cessa d'enregistrer dans sa mémoire tout ce que ses déplacements incessants dans le camp et aux alentours lui permettaient de voir. Quarante ans après, elle fut en mesure d'ajuster les divers plans de Ravensbrück reconstitués après la guerre. Pour ses camarades, elle avait toujours quelque chose à offrir : un vêtement, une carotte, une petite branche de pin... et même, un jour, une Bible ! Sa seule vue réconfortait : avec un regard très bleu sous des cheveux blonds vaporeux, tout son visage rayonnait de gaîté et de malice.

A son retour, Ariane travailla de nouveau très dur pour aider sa mère pendant des années. Puis ce fut le mariage avec un ami de jeunesse, Jean le Douaron, resté veuf avec cinq enfants (étagés de 15 à 7 ans) : beaucoup

de joie, à travers de multiples difficultés ! Ses beaux-enfants la comblèrent et l'entourèrent d'attentions et de tendresse pendant les longs mois de sa maladie.

Avant de tomber malade, Ariane vivait une retraite active. Elle fit partie du jury du Prix de la Résistance, elle a contribué à l'envoi de dix mille prospectus pour faire connaître le livre *Les Chambres à gaz, secret d'État* et elle a aussi ordonné et complété le gros dossier de Germaine Tillion sur les destinées des quelque 700 Françaises arrivées à Ravensbrück à la mi-août 1944, les 57 000 et les 61 000, "ses" filles, comme elle disait. Elle a passé sur ce travail des jours et des nuits. Et quand elle n'en pouvait plus de revivre le drame de la déportation des 57 000, elle cherchait l'évasion dans l'art. Toute seule et menue, on pouvait la surprendre, en proie à une profonde émotion, aux expositions de Nicolas de Staél, de van Gogh ou de Bonnard.

La période de la Résistance est restée pour elle une des périodes les plus riches de sa vie. Mais c'est avec ses camarades de Ravensbrück qu'elle était restée le plus proche : "Nous avons partagé une expérience", a écrit Ariane dans ses souvenirs, "une expérience difficilement communicable et qui a transformé nos vies beaucoup plus profondément que la Résistance". Il nous semble qu'elle a exprimé là un sentiment profond que nous sommes nombreuses à partager.

Une autre joie de sa vie était son jardin, en Sancerrois, où, à 77 ans, elle maniait encore le motoculteur ! Elle restait là-bas six mois, puis regagnait Paris où elle retrouvait ses activités.

Ariane cultivait aussi avec beaucoup de soin et d'émerveillement un autre jardin, celui de sa vie intérieure. A 14 ans, au hasard d'une lecture de Tolstoï, elle avait rencontré le Dieu des chrétiens, et dès lors, la prière, assortie d'innombrables lectures, n'a cessé d'alimenter une vie religieuse très vivante qui l'a aidée jusqu'au bout à "rester hissée sur la vague du courage".

Anise Postel-Vinay

## CHRONIQUE DES LIVRES

### DÉPORTATION ET GÉNOCIDE ENTRE LA MÉMOIRE ET L'OUBLI\*

Préparée sous la direction d'Annie Kriegel, la thèse d'Annette Wieviorka soutenue en décembre 1991, est à l'origine du livre *Déportation et génocide*, entre la mémoire et l'oubli qui relate, de 1945 à 1948 la lente prise de conscience par les pouvoirs publics, les historiens et les juifs eux-mêmes de la spécificité du martyre juif, replacé dans l'ensemble de la déportation. Cinq cent cinq pages, comprenant une nomenclature très complète des sources, une bibliographie, des cartes, un glossaire et un index, détaillent les obstacles qui entravent cette reconnaissance et en analysent les différentes étapes.

En un premier temps, dans l'euphorie de la libération, voici confiée à un même ministère l'accueil et la gestion des différents rapatriés soit avec 1850 000 prisonniers de guerre, prioritaires pour le rapatriement, 735 000 requis du S.T.O. dits déportés du travail – nom que leur donna sous l'occupation la radio anglaise – puis, confondus sous l'appellation unique de déportés politiques, les survivants des camps de concentration.

Après la dissolution du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, le 22 novembre 1945, vient le temps des fédérations. D'obédience communiste, la F.N.D.I.P. – qui deviendra en janvier 1946 F.N.D.I.R.P. ouverte indistinctement à tous politiques, otages, raflés et même descendants et descendants dans les Amicales comme celle d'Auschwitz – est la seule fédération à laquelle peuvent adhérer les déportés raciaux.

“De sensibilité gaulliste”, la F.D.I.R. regroupe exclusivement les déportés pour faits de résistance. Ainsi s'établit, entérinée par les ordonnances de mai 1945 et mars 1948 la distinction entre “déportés du travail”, politiques auxquels sont assimilés les raciaux et “prestigeux résistants”. Le souvenir de la déportation, conclut Annette Wieviorka, est devenu un jeu politique auquel, elle le précise, l'A.D.I.R. ne participe pas.

Pendant que les communistes occultent à leur profit la spécificité de l'antisémitisme nazi à travers films, publications, insinuations – “le nazisme, déviation du capitalisme n'épargnait-il pas les juifs riches ?” – les juifs français eux-mêmes, à travers témoignages et commémorations, saluent dans leurs morts des patriotes luttant contre la barbarie allemande, au nom des principes de la Révolution française, source de leur émancipation.

C'est à travers les témoignages venus de l'étranger et même contre la volonté du Consistoire représentatif de la majorité des juifs français, que se forgera peu à peu la conscience du drame spécifique des juifs qui ne furent dans leur ensemble ni des antifascistes – comme le veulent les communistes – ni des patriotes français, comme les présentent les premières commissions d'histoire de la déportation.

Les cent dernières pages étudient l'action des hommes et des organismes qui agirent “pour conserver la trace d'un peuple juif voué à la dispersion et écrire l'histoire du génocide”. Tels se présentent le Comité Central des Juifs de Pologne, créé en août 1944, le Centre de Documentation Juive Contemporaine

(C.D.J.C.) créé en pleine clandestinité à Grenoble le 27 avril 1943 sous l'impulsion d'Isaac Schneersohn, et le C.R.I.F., Conseil Représentatif des Israélites de France, “qui introduit dans le judaïsme français l'idée d'une représentation politique”. C'est au CRIF que sera dûe la législation touchant les réparations allemandes. C'est le C.D.J.C. doté, grâce au flair de Léon Poliakov, des archives de l'administration SS qui permettra l'enlèvement d'Eichmann, son procès ainsi que l'inculpation de Barbie.

Face aux dérives des différentes associations, par la recherche sans compromis de la vérité, la mémoire juive de la déportation entend dénoncer le silence face au génocide, inciter les grandes puissances à soutenir Israël, réduire le fossé entre les générations, rapprocher Israël de la diaspora.

Si la ligne directrice de la thèse impose des raccourcis, le lecteur peut s'étonner toutefois de certaines omissions : rien, sinon deux brèves mentions, sur le rôle actif de la Suède dans la libération et l'accueil de nombre de rescapés, rien surtout sur la déportation des tziganes et leurs difficultés au retour, rien sur ce qui, dans l'Allemagne nazie, différencie le statut des “déportés du travail” et celui des déportés politiques, résistants ou raciaux. Ceci est d'autant plus regrettable que le livre est riche en données sur le cheminement de l'information, sur les modalités des libérations et des rapatriements, sur le retour des enfants

dans la communauté juive, riche aussi en réflexions originales touchant, entre autres, la fonction du crématoire, les pièges de la mémoire et les distorsions possibles de l'histoire.

Quant aux 84 000 enfants juifs, 72 400 échappèrent à leurs poursuivants, d'après Lucien Lazare et Serge Klarsfeld, cité par Annette Wieviorka.

Déportés, synonyme de résistants en 1945, est aujourd'hui synonyme de juif, constate Annette Wieviorka. Ici le lecteur est tenté d'ajouter : tant il est difficile d'atteindre à l'objectivité face à des événements encore proches.

Marie-Suzanne Binétruy

\* Annette Wieviorka, Plon, 1992. 195 F.

### Réédition de *La Maison des mortes, Ravensbrück* par Denise Dufournier.

Les souvenirs de notre camarade Denise Dufournier – devenue Madame Mc Adam Clark, mais connue au camp sous le nom de “Bella” (une 27 000 !) – avaient paru en novembre 1945 aux éditions Hachette, salués par une excellente critique. Considéré comme un classique de la déportation, ce petit livre avait été rapidement épousé, mais il est resté cité dans toutes les bonnes bibliographies internationales. Il vient d'être réédité par les éditions Julliard et on peut le trouver ou le commander chez tous les libraires.

On pourra aussi se le procurer à l'ADIR, à son prix de 90 F, 100 F s'il faut l'envoyer par la poste.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Denise Villard-Rousseau (57912), du Plessis-Robinson, fait part de la naissance de son dix-huitième petit-enfant, Clotilde.

Hélène Maspéro, de Paris, fait part de la naissance de son arrière-petite-fille, Louise.

Emilienne Deschamps (35200), de Menton, fait part de la naissance de son dixième arrière-petit-fils, Camille.

Geneviève de Gaulle Anthonioz fait part de la naissance de son dixième petit-enfant, Lucie Anthonioz, le 14 septembre 1992.

### MARIAGES

Marie-Jo Chombart de Lauwe (56567), d'Antony, fait part du mariage de sa petite-fille Sophie Joubert avec Frédéric Héricher, le 29 août 1992.

Simone Berclaz (44762), de Boos, fait part du mariage de son petit-fils François, le 26 septembre 1992.

### DÉCÈS

Nous regrettons le décès de nos camarades :

Michelle Simon-Douard (39000), de Paris, le 19 juillet 1992 ;

Edith Barraud (39257), de Saint-Palais, le 8 août 1992 ;

Catherine de Nanteuil, de Meudon-Belle-vue, le 27 août 1992 ;

### DÉCORATION

Violette Rougier-Lecoq a été promue Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Monique Delobel, Déléguée des Alpes-Maritimes a pour nouvelle adresse :

“L'Orée du Cap”  
12, boulevard du Cap  
06160 Juan-les-Pins  
(et non plus Antibes).

### Valeur du point d'indice

La valeur du point d'indice de pension militaire est passé à 70,39 F à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, à 71,39 F à compter du 1<sup>er</sup> février 1992.

## A propos des camps d'internement en zone sud 1939-1944 (Suite)

D'où le débat qui s'est instauré touchant l'action de l'U.G.I.F. – Union Générale des Israélites de France – et plus particulièrement de son dirigeant en zone sud, Raymond-Raoul Lambert. Cet homme de bonne volonté qui mourut déporté avec femme et enfants le 7 décembre 1943 eut-il raison ou tort de faire confiance à la légalité et d'accepter un poste clé dans l'organisme qui, en novembre 1941, sur instigation de l'occupant, regroupe autoritairement les œuvres juives ? La même confiance aux autorités en place motive la réserve officielle des Églises. Mais qui, en France, pouvait imaginer l'inimaginable ?

Alors se pose la question : A qui aurait-il appartenu de réagir et à quel moment ? Aux juifs eux-mêmes, auxquels plusieurs observateurs reprochent, machiavéliquement attisés par les nazis et par Vichy, les clivages entre Français et immigrés ? Aux Églises ? – "La seule attitude chrétienne, écrit le Professeur Georges Cazalis, eût consisté en une déclaration solennelle invitant les chrétiens à porter l'étoile jaune." Pour le Professeur André Dumas, l'erreur est à rechercher plus avant : "C'est au début qu'il faut refuser de s'habituer pour que votre oui soit oui et que votre non soit vraiment non." Et pour Monique Luirard qui prend la parole lors de la journée d'études organisée le 7 mai 1983 à l'Université de Saint-Étienne, le moment crucial est celui où les autorités françaises acceptent le viol de deux principes fondamentaux du droit français en entérinant, après l'armistice, des mesures d'exception contraires au principe d'égalité et en empruntant au droit saxon la notion de responsabilité collective.

A une condamnation globale des Français, c'est Bruno Bettelheim qui répond dans *Le Cœur conscient* publié par Laffont en 1979 : "Imputer la responsabilité au groupe plutôt qu'à l'individu est une des tactiques les plus efficaces des régimes autoritaires pour

contraindre l'individu à la soumission et finalement le détruire en tant qu'individu. L'une des conditions de l'indépendance de l'individu est qu'il soit personnellement responsable de ses actes."

Parce qu'ils se voulaient responsables, des hommes et des femmes de toutes confessions – et dont beaucoup resteront inconnus – à travers des actions ponctuelles ou la mise en place de structures, ont pu ouvrir une brèche dans les plans du Reich, les consignes venues de Vichy et les barbelés des camps. Chaque récit de survivants en porte témoignage.

De France furent déportés vraisemblablement : sur 40000 Gitans un très grand nombre des 75 % internés, selon Donald Henrick et Gratten Puxon (*Destins gitans*, Calmann Lévy, 1974) ; sur 330 000 Juifs 23 %, soit le plus faible pourcentage des pays européens : Belgique 26 % ; Hongrie 50 % ; Allemagne 66 % ; Hollande 80 % ; Pologne 98 %, selon André Kaspi (*Les Juifs pendant l'occupation*, Le Seuil, 1991) et Raoul Hilberg, cité par Annette Wieviorka.

Des études ont fait connaître le rôle de relais et de refuge du Chambon-sur-Lignon, mais, d'autres bourgades, d'autres familles, d'autres institutions se sont voulu aussi lieux d'asile. Ne serait-il pas intéressant que leur histoire, dans la mesure du possible, s'établisse en contrepoint de celle des arrestations ?

Marie-Suzanne Binétruy

Cet article m'a amenée à établir une bibliographie et à compléter partiellement la liste des camps par départements dressée par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et communiquée par le Musée de Besançon. Ces deux documents pourront être consultés et éventuellement complétés au siège de l'ADIR.

## COMMUNIQUÉS

### CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU MONT-VALÉRIEN

Le dimanche 15 novembre 1992 à 10 heures cette traditionnelle cérémonie se déroulera au Mémorial National de la France Combattante du Mont-Valérien (Suresnes, Hauts-de-Seine), puis à la Clairière des Fusillés en présence du Préfet et du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Les trente-sept Associations patriotiques organisatrices vous invitent à cette cérémonie afin d'honorer dans la plus large union la mémoire de tous les Combattants avec ou sans uniforme, tombés pour la Liberté et l'Honneur de la France de 1939 à 1945 et d'y associer le souvenir du Général de Gaulle, Premier Résistant de France.

Des autocars assureront le transport de l'Arc de Triomphe au Mont-Valérien et retour (départ 9 heures, angle avenue de Friedland).

Nous vous attendons nombreux, ainsi que vos Porte-Drapeau, à ce rendez-vous du Souvenir et du recueillement.

Pour tout renseignement téléphoner au (1) 47 94 62 50.

### BUNA-MONOWITZ – AUSCHWITZ III ET SES KOMMANDOS

Rappelons qu'un monument commémoratif, dédié au souvenir des anciens déportés de Buna-Monowitz et des Kommandos d'Auschwitz III, est en cours d'érection au Père-Lachaise à Paris.

Pour retrouver des camarades isolés ou perdus de vue et pour pouvoir expédier la documentation ainsi que les invitations à l'inauguration aux survivants et aux familles, ces derniers sont priés d'envoyer sans tarder noms et adresses à l'Amicale des Anciens Déportés de Buna-Monowitz et ses Kommandos, 18, rue Marboeuf, 75008 Paris.

### FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

L'Association "29 rue Blanche", qui regroupe à Bruxelles des mouvements de femmes belges, organise le dimanche 8 novembre 1992, à l'occasion de "La Journée nationale des Femmes" une manifestation sur le thème des "Femmes dans la Résistance".

Elle souhaite vivement la présence de Résistantes françaises.

Tous renseignements à "l'Association 29 rue Blanche" (asbl), 29 rue Blanche B-1050 Bruxelles Belgique.

Tél. 19/32 2 539 10 38 – 538 47 73.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la  
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - (1) 42 60 37 37 - PARIS 6



Avec l'autorisation d'André Jacques,  
auteur de "Madeleine Barot",  
Éditions du Cerf, Paris, 1989.

### Mémoire oblige (suite)

désespérance sera peut-être entendue par ceux qui, à tous postes de responsabilités, préféreraient ne pas entendre.

Non, si faibles soient les chances d'écoute, il ne peut être vain de condamner cet entrelac de crimes et de déplorer les limites, sans nul doute forcées, des possibilités d'intervention de nos pays et d'une assistance extrêmement périlleuse. Il ne peut être vain de nous indigner que soient une fois encore bafouées les lois de la guerre concernant la population civile comme celles des combattants.

Denise Vernay